

Présents : M. DENORMANDIE, M. JANNY, Mme BRENGLE, M. DZIUBANOWSKI, Mme FONTAINE, Mme COUVIDAT, Mme COLLERY, Mme LEFI, M. BONVALOT, M. MAILLY, Mme DUMOUTIER, Mme COLLIGNON, M. TERRY, M. BIGOT.

Absents : M. HUOT

Secrétaires : Mme FONTAINE et Mme COUVIDAT

Je vous propose d'accepter la mise à l'ordre du jour des points suivants :

- **Achat de la propriété au 2 Rue de la Halle,**
- **Eclairage public en leds,**
- **Projet de division Rue de Montbraux, Rue du Stade, Cosec (découpage parcellaire)**
- **Demandes de droit de préemption urbain (DPU)**

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 1 | Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2023

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2023.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 2 | Vote du Budget 2023 - Commune

Toutes les orientations budgétaires ont été votées au conseil municipal du 20 mars 2023.

Seuls quelques investissements ont été ajustés :

- Achat immobilier 2 rue de la Halle : 90 000.00 € au lieu de 85 000.00 €,
- L'autre achat immobilier pour 80 000.00 € a été gardé pour une opportunité éventuelle même si le cabinet des kinés ne sera pas acheté,
- L'aménagement de la ruelle Deviviers a été arrondi à 82 000.00 € (81 600.00 €),
- L'éclairage public en leds a été ramené à 50 000.00 € (90 000.00 €),
- Le logiciel de gestion des cimetières a été porté à 12 000.00 € (5 000.00 €),
- Une dépense de 15 800.00 € a été prévue pour l'aménagement de la zone de retournement forestier,
- Une dépense de 10 000.00 € a été prévue pour l'installation d'agrès de sport,
- Une dépense de 8 000.00 € a été prévue pour l'éclairage en leds du terrain de tennis (l'éclairage actuel étant défectueux),

- Les lignes « divers » ont été diminuées de 15 000.00 € à 12 000.00 € et de 10 000.00 € à 7 000.00 €.

Le total des investissements inscrits passe de 3 588 800.00 € à 3 589 000.00 €.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ces modifications.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

Le conseil municipal adopte le budget 2023 à l'unanimité :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	2 275 040.00 €
DEPENSES	2 275 040.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	3 949 250.00 €
DEPENSES	3 949 250.00 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 3	Vote du budget annexe 2023 – Lotissement du Breuil
---------------------	---

Le conseil municipal adopte le budget 2023 à l'unanimité :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	241 000.00 €
DEPENSES	241 000.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	248 206.00 €
DEPENSES	248 206.00 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 4	Renouvellement de la convention avec la Société de Chasse de Piney saison 2023 - 2024
---------------------	--

Le conseil municipal accepte, à la majorité, de renouveler dans les mêmes conditions la convention mettant à disposition une partie des bois communaux à la Société de Chasse de Piney pour la saison 2023 – 2024.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	2	

RAPPORT N° 5	Renouvellement de baux agricoles
---------------------	---

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de renouveler pour une durée de 9 ans, à compter du 11 novembre 2024, les baux suivants :

- Parcelle Q 401 de 4 ha 03 a 02 ca au taux de 7.80 Qx l'ha au GAEC PACKO (BAIL 2),
- Parcelles Q 415 – 423 de 15 ha 03 a 07 ca au taux de 6 Qx l'ha au GAEC PACKO (BAIL 5),
- Parcelle Q 420 de 10 ha 83 a 94 ca au taux de 6 Qx l'ha à M. Carol Wieczorek, gérant de l'EARL du Petit Mony (BAIL 6),
- Parcelles Q 417 – 416 – 422 de 12 ha 20 a 51 ca au taux de 6 Qx l'ha à M. Frédéric Mathé (BAIL 7),
- Parcelles Q 424 - 419 de 9 ha 81 a 89 ca au taux de 6 Qx l'ha à M. Frédéric Mathé (BAIL 8).

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 6	Extension du réseau de communications électroniques à la Ferme de Maurepaire (travaux complémentaires)
---------------------	---

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les travaux complémentaires pour l'extension et l'enfouissement du réseau de communications électroniques à la Ferme de Maurepaire pour un montant de 4 001.84 € sachant que ce montant sera refacturé aux riverains concernés, à l'exception de la partie sur la voie publique.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 7	Renouvellement de la convention en Prévention des Risques Professionnels avec le CDG 2023 - 2026
---------------------	---

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion de la commune aux prestations de « **Prévention des Risques Professionnels** » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube et autorise le Maire à signer la convention correspondante du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 8	Renouvellement de la convention Assistant de Prévention avec le CDG 2023 -2026 (AP)
---------------------	--

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion de la commune aux prestations de « **Assistant de Prévention** » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube et autorise le Maire à signer la convention correspondante du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 9	Renouvellement de la convention Agent Chargé de la Fonction d'Inspection avec le CDG 2023 -2026 (ACFI)
---------------------	---

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de renouveler l'adhésion de la commune aux prestations de « **Agent Chargé de la Fonction d'Inspection** » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube et autorise le Maire à signer la convention correspondante du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 10	Mise en place d'un système de vidéoprotection sur l'ensemble de la commune (modifications)
----------------------	---

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, les modifications apportées au projet initial.

Le coût de ces travaux est estimé à 108 000.00 €, la contribution communale égale à 60 % de cette dépense soit 64.800.00 €.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 11	Achat de la propriété au 2 rue de la Halle
----------------------	---

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'acquérir la propriété de Monsieur Olivier CORNEILLE au prix de 78 000.00 € selon la négociation faite le 21 mars 2023 par téléphone,
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette acquisition.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 12	Renouvellement de l'installation communale d'éclairage public à LED
----------------------	--

Il y a lieu de prévoir le renouvellement de l'installation communale d'éclairage public sur l'ensemble de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, ces travaux comprenant le remplacement sur supports existants à conserver de 154 luminaires vétustes, par des luminaires fonctionnels d'éclairage public à LED avec appareillage incorporé.

Le coût est estimé à 88 000.00 €, la contribution communale égale à 50 % de cette dépense soit 44 000.00 €.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

RAPPORT N° 13	Droits de préemption urbain (DPU)
----------------------	--

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, que la commune n'utilisera pas son droit de préemption pour les ventes des propriétés suivantes :

- au lieu-dit Les Moulins et la Varille, parcelles H 658 – 673 – 674 et ZS 101 d'une superficie de 2 ha 19 a 61 ca, montant 20 000.00 €,

- au 3 rue du Tureau, parcelles AD 498 – 502 – 500 d'une superficie de 5 a 22 ca, montant 163.000.00 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION

RAPPORT N° 13	Projet de division Rue de Montbraux, Rue du Stade, Cosec (découpage parcellaire)
----------------------	---

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le projet de division présenté en vue d'acheter au SIVOS de la Région de Piney une parcelle de terrain d'une surface de 18 502 m², pour y implanter un stade de foot et le City stade.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
14		

QUESTIONS DIVERSES

- Organisation du 8 Mai : Éric BONVALOT va solliciter les élèves de l'école élémentaire pour faire la collecte « Bleuets »
- Organisation de la Foire à l'Andouillette
Montage du podium le vendredi
Installation des tables, buvette, stands ... le matin
Discours sur le podium et vin d'honneur à la salle Hubert Finance
Concert à l'église de Piney
- Le repas des Aînés aura lieu le samedi 2 septembre 2023
La Salle des Fêtes de Brévonnes est indisponible, voir avec la commune de Bouy-Luxembourg
- La commission des travaux se réunira jeudi 20 avril 2023 à 18 h 30
Travaux d'aménagement de bordures à Brantigny

Séance levée à : 22 h 05